



ACADÉMIE DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECTORAT
INSPECTION EDUCATION NATIONALE
Enseignement Technique et
Enseignement Général

Dossier suivi par :
Isabelle VALENTIN
Elena LERAY
IEN Anglais-Lettres
Tél : 02 72 56 65 09
isabelle.valentin@ac-nantes.fr
elena.leray@ac-nantes.fr

4, rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03

Nantes, le 25 septembre 2025

Les inspectrices de l'Éducation nationale
Anglais-Lettres

à

Mesdames, Messieurs les professeurs
de lettres-anglais

s/c de Mesdames, Messieurs
les Chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2025

Chères et chers collègues,

Nous sommes ravies de vous retrouver, toutes et tous, pour cette nouvelle année scolaire et nous espérons que la pause estivale vous aura permis de vous ressourcer.

En ce début d'année, nous souhaitons la bienvenue aux collègues qui rejoignent notre académie en Lettres-anglais et en Anglais-espagnol ainsi qu'à ceux qui découvrent la fonction de professeur auprès des élèves de la voie professionnelle.

En tout premier lieu, nous tenons à remercier chacun et chacune d'entre vous pour votre investissement au quotidien dans vos établissements au service des élèves. Nous exprimons particulièrement notre reconnaissance aux collègues qui s'engagent dans des missions de tutorat auprès des lauréats de concours et des enseignants contractuels, aux enseignants de langues (anglais, espagnol et allemand) qui s'investissent pour vous accompagner sur les journées académiques de formation initiales, continues et dans les groupes de production de ressources, ainsi qu'à celles et ceux qui participent aux différents jurys et commissions liés aux examens et certifications.

Nous adressons également nos chaleureux remerciements à M. Christophe BOUCHER, webmestre du sitedisciplinaire académique (<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/anglais-lp>) pour la nouvelle refonte du site en accord avec la charte académique, ainsi que pour son animation du site par la diffusion mensuelle de notre newsletter **Scoop it !** dont l'objectif est d'assurer la communication et la mise en valeur régulière et fidèle du travail des enseignants d'anglais et en interLV dans la voie professionnelle de notre académie.

Cette rentrée encore, nous sommes heureuses de continuer à pouvoir nous appuyer sur le concours de quatre professeurs de Lettres-anglais déléguées à l'inspection dans le cadre de l'accompagnement à la prise de fonction d'enseignants : Madame Delphine Carpentier (85), Madame Anne Péan (49), Madame Françoise Lepiniec (44) et Madame Najia Pineau (53).

De plus, pour construire au mieux notre collaboration, nous vous adressons quelques informations, sur l'actualité pédagogique de notre discipline ainsi que sur les priorités de notre action académique. Les orientations nationales de la rentrée déclinées dans la circulaire de rentrée 2025-2026 place comme priorité de : « Tenir la promesse républicaine de l'École : élever le niveau général et donner les mêmes chances à tous ». Vous la trouverez dans une version interactive sur le lien ci-après : <https://eduscol.education.fr/document/60364/download>

Elle est organisée autour de **3 axes** :

- Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves
- Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité
- Garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble

1. Les mesures de la Réforme de la voie professionnelle :

L'objectif poursuivi par la réforme mise en œuvre à la rentrée 2024, est de faire du lycée professionnel une voie de réussite, choisie par les élèves et leurs familles, reconnue par la société et les entreprises. Ces mesures, citées dans la lettre de rentrée de l'année précédente, fixent comme priorité de lutter contre le décrochage scolaire, d'améliorer la réussite dans les poursuites d'études et l'insertion des lycéens professionnels. Parmi celles qui concernent plus directement vos enseignements, en lien avec la mesure 4 : **Organiser l'année de terminale en lien avec le projet de l'élève : obtenir un diplôme puis, soit accéder à l'emploi, soit poursuivre ses études.**, des aménagements seront proposés et vous seront communiqués dès réception des instructions officielles, en cours de publication.

Les attendus des parcours de fin d'année de terminale restent d'actualité et sont consultables sur le lien suivant, [Bulletin officiel n° 11 du 14 mars 2024](#) : **Parcours de préparation à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études supérieures en classe de terminale de baccalauréat professionnel.**

Particulièrement pour l'enseignement des langues vivantes dans l'accompagnement à la poursuite d'études en BTS, la page dédiée sur le lien ci-après <https://eduscol.education.fr/3954/cursus-renove-preparant-au-bac-pro>, vous permettra de vous informer sur les attendus en LV1 et LV2 suivant les BTS préparés (tertiaires et industriels) ainsi par spécialité de BTS. En complément, l'onglet **BTS** via le site <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/anglais/enseignement/bts-1387125.kjsp>, constitue une source d'informations précieuses sur les référentiels des différents BTS. Toutefois, vous y trouverez également des sujets d'examen, proposés au terme des deux années de préparation au BTS, dont nous vous déconseillons l'usage en classe avec élèves d'examens pour éviter qu'ils ne se découragent. La préparation à l'entrée en BTS, travaillée dans le parcours personnalisé au plus tôt dans le cycle de bac pro, vise à sécuriser le parcours des élèves, futurs étudiants, pour éviter un décrochage encore très marqué en 1^{ère} année de BTS. Pour terminer, nous vous invitons à vous saisir des ressources proposées, élaborées et testées par des professeurs de lettres-anglais, sur la page suivante : [Vers le BTS !](#)

Les professeurs qui interviennent en lettres pourront consulter utilement le site lettres-histoire (<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/lettres-histoire/>) sur le volet disciplinaire Lettres (programme limitatif en terminale bac pro de 2025, et les offres de formation au PRAF de lettres en lycées professionnels).

2. Le calendrier de passation des épreuves de baccalauréat professionnel

Le calendrier des épreuves pour le DNB, CAP, bac pro, brevet professionnel et BMA n'est pas encore publié. Nous reviendrons vers vous pour vous les communiquer. A ce sujet, nous vous rappelons que les convocations pour les examens ponctuels priment sur tout autre organisation interne. Nous savons compter sur votre professionnalisme pour assurer les missions d'évaluation, qui sont inscrites au titre de vos obligations de service et qui, non assurées, mettent en danger le bon déroulement des examens ainsi que le traitement équitable des candidats.

3. L'anglais au lycée professionnel

Les dispositifs de la réforme du lycée professionnel restent des modalités à investir pleinement en concertation avec les équipes. Les langues vivantes sont un levier essentiel dans les dispositifs pédagogiques comme les parcours d'insertion professionnelle et tout particulièrement celui de poursuite d'études en terminale, le projet en bac pro (ex-chef d'œuvre) et la co-intervention pour laquelle les langues vivantes sont éligibles en classe de Terminale baccalauréat professionnel (BO n° 15 du 15 avril 2021). A noter également, la possibilité d'inscrire une langue (LVF notamment) ainsi que toute expérimentation en co-intervention en langue dans le cadre des enseignements optionnels (Mesure 3 : Permettre aux élèves de choisir des options) pour accompagner les élèves au plus près de leurs besoins à venir.

L'élaboration des projets pédagogiques implique que les professeur.e.s identifient et anticipent les besoins linguistiques des élèves et qu'ils/elles choisissent les stratégies les mieux adaptées pour mobiliser chez eux ou leur faire acquérir les outils nécessaires à la réalisation des tâches visées : vocabulaire, tournures idiomatiques, structures grammaticales et syntaxiques. Il leur appartient de proposer des activités et des exercices d'entraînement, de manipulation, d'imitation, de reformulation, de mémorisation, de remédiation, selon les modalités qu'il juge pertinentes. Dans cette perspective, la publication des [Attendus de fin d'année en anglais pour le cycle 4, la classe de 3^e](#) est consultable sur Eduscol et constitue un ensemble de repères pour les niveaux à viser, avec en complément, la page dédiée à [l'évaluation et au positionnement en langues](#) ainsi que celle sur le test [Ev@lang](#) pour les 3^e prépa-métiers.

Les **projets de mobilités virtuelles** via la plateforme [eTwinning](#) et les **projets de mobilité physique**, Erasmus+ et OFAJ, sont autant de belles opportunités pour engager les élèves dans la pratique de la langue tout en enrichissant leurs expériences personnelle et professionnelle, en élargissant leur ouverture culturelle et en développant des compétences psychosociales. Nous vous savons déjà très engagé.es dans ces initiatives et vous renouvelons notre confiance pour leur mise en œuvre pour permettre à chaque élève, y compris les plus éloignés des mobilités (CAP, SEGPA et 3^e prépa-métiers) d'en bénéficier. Cette année, la [DRAREIC](#), à la demande Madame la Rectrice, souhaite renforcer cette dynamique d'ouverture européenne et internationale de l'académie, en encourageant les établissements à intégrer les **consortiums académiques**. Dans cette perspective, un accompagnement individualisé peut être proposé en répondant aux appels à candidatures de la DRAREIC par vos établissements. Parallèlement, dans le cadre de l'élaboration de futurs projets **eTwinning**, un [séminaire de contact](#) est proposé par le BAN (Bureau d'assistance national eTwinning) pour vous permettre de trouver un ou des partenaires étrangers ou non. Il se tiendra à Montpellier du 14 au 16 novembre, les modalités pour y participer sont détaillées sur [cette page](#).

La traditionnelle célébration de la [Journée européenne des langues](#), le **26 septembre**, est un élément incontournable de la rentrée et permet de démarrer l'année avec un focus sur les langues. En complément, pour promouvoir **l'ouverture internationale** dans vos établissements, les [#ErasmusDays2025](#) auront lieu du **13 au 18 octobre 2025** et seront l'occasion de célébrer les projets de mobilités des élèves et des personnels en établissements. La **Semaine des Langues**, autre temps fort de l'année scolaire pour les langues vivantes, dont la thématique et les dates choisies vous seront transmises dès leur publication, bénéficiera d'une mise en avant particulière. Nous vous encourageons d'ores et déjà à nous communiquer votre souhait d'y faire participer vos classes.

Vous concernant plus spécifiquement, les **échanges et actions de formation à l'étranger** pour 2026-2027 pour les enseignants sont publiés au [BO N°30 du 24 juillet 2025](#). Nous conseillons à tous les professeurs qui souhaitent enseigner leur discipline en langue vivante, pour préparer la **certification DNL**, de participer à ces mobilités en immersion pour développer leurs compétences linguistiques. A ce titre, la passation de la certification à enseigner en DNL, obligatoire pour l'ouverture d'une section européenne (SELO) se dérouleront dans notre académie en janvier et février 2026. Les modalités et le calendrier pour présenter cette épreuve est à retrouver sur la page académique [Certifications Complémentaires : Secteurs disciplinaires](#).

Toujours en lien avec le **programme de langues vivantes pour la voie professionnelle** (Bulletin Officiel n°5 du 11 avril 2019), nous vous invitons à poursuivre votre implication dans toute initiative qui peut permettre aux élèves d'être en situation de communication en anglais. Le caractère dynamique et collaboratif de l'approche par projets permet aux élèves de coopérer et d'interagir dans la poursuite d'un objectif concret. Cette approche favorise la prise d'initiative, individuelle et collective ; elle développe l'autonomie, la responsabilité des élèves et assure la cohésion de tous à un projet commun. Afin de vous inscrire dans l'amélioration continue de vos pratiques didactiques et pédagogiques, deux dispositifs sont proposés au **PrAF anglais en voie professionnelle** à destination de public désigné.

Pour vous y inscrire, il suffit de nous envoyer un mél directement en précisant le thème choisi :

- Le thème 1 à destination des professeurs entrants dans le métier est centré sur les démarches évaluatives en langues, les méthodologies pour entraîner aux compétences de réception et de production et les pratiques liées à la différenciation pédagogique.

Les modalités sont hybrides : 6 heures de présentiel et 3 heures en distanciel.

- Le thème 2 à destination des professeurs expérimentés est une formation départementale (49). Elle est dédiée à l'utilisation de la trace écrite (écrire pour mémoriser), l'utilisation des plans de travail ou des feuilles de route pour développer l'autonomie des élèves ainsi qu'aux outils de la classe flexible.

Les modalités sont hybrides : 6 heures de présentiel et 3 heures en distanciel

4. La visite d'une inspectrice dans votre classe

La présence d'un inspecteur ou d'une inspectrice pédagogique dans la classe relève de ses missions définies au BO N°33 du 7 septembre 2023. Celles-ci s'effectuent dans le cadre de l'accompagnement et/ou de l'évaluation des pratiques pédagogiques individuelles ou collectives au regard du [Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'Education](#) (BO du 25 juillet 2013), des règles d'évaluation du stage et de titularisation des stagiaires ([BO N°13 du 26 mars 2015](#)) ainsi que celles [relatives à la mise en œuvre des rendez-vous de carrière](#).

Les visites sont programmées dans les contextes suivants pour le public et le privé :

- A la demande des services du rectorat :
 - o Dans le cadre de la mise en œuvre du PPCR : les rendez-vous de carrière
 - o Pendant l'année de recrutement d'un professeur contractuel, dans sa 3^e année et lors de l'année de cédésation. Dans un objectif d'accompagnement, les premières visites peuvent être conduites par des professeurs délégués à l'inspection.
 - o Lors d'un changement de corps, d'échelle de rémunération ou de discipline demandé par un professeur titulaire
 - o Dans le cadre de la titularisation d'un enseignant stagiaire
 - o Dans le contexte d'un complément de service effectué dans une SEP ou LP
 - o L'année de la prise de fonction d'un professeur entrant dans l'académie et post validation de stage
 - o Post rendez-vous de carrière, pour contribuer à la promotion des carrières (passage à la hors classe et classe exceptionnelle)
- A la demande des chefs d'établissement
- A l'initiative des inspecteurs et inspectrices pour rencontrer un professeur et offrir un regard distancié ainsi qu'un accompagnement si besoin.
- A la demande des professeurs eux-mêmes qui souhaitent rencontrer un inspecteur pour présenter un projet, des pratiques innovantes, une situation particulière qu'il ou elle souhaite partager, faire état de ses compétences et de son parcours dans le cadre de l'avancement de sa carrière ou encore pour demander une réunion d'équipe.

Comme l'année précédente, vous serez régulièrement informés grâce à l'envoi mensuel de **la newsletter Scoop-it !** via votre boîte académique.

Sachez que nous sommes à vos côtés pour vous accompagner dans l'exercice de vos missions tout au long de l'année. Vous avez la possibilité de nous solliciter directement par mél, en utilisant exclusivement votre messagerie académique : prénom.nom@ac-nantes.fr.

Nous restons à votre écoute suivant la répartition des territoires que vous trouverez sur le lien suivant :
[Répartition des établissements par IEN anglais-lettres](#)

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire 2025-2026.

L'équipe des inspectrices de l'Education nationale
Anglais-lettres

Isabelle VALENTIN
Eléna LERAY